

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 12 OCTOBRE 2022

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 16
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 6 octobre 2022

Date de publication : 2 novembre 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le douze octobre à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Bernard COTTIN, Loïc COLTEL, Bernard FAVRE, Willy BONFY, Fabrice THERVILLE et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Laure SEYDOUX, Marie-France AULAS, Sonia BLONDEAU, Sophie DUMONTEL.

Excusé(es) : Mme Virginie THIVENT a donné procuration à Mme Marie France AULAS, M. Dominique JOBARD, M. Benoît MEILHAC.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Corinne MERLIN.

Objet : 2022/1210/065 – Décision modificative n°4.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu, suite au vote du budget primitif 2022, de procéder à une modification de crédits d'investissement suite à l'achat d'un nouveau tracteur et la reprise de l'ancien.

Section d'investissement :

- | | |
|--|-----------|
| • Dépenses - Article 21578/21 op. 158 : Achat matériels ateliers | + 8 240 € |
| • Recettes - Article 024/024 : Produits des cessions | + 8 240 € |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la décision modificative n°4 ;
- Autorise le maire à signer tout acte afférent à la présente décision.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme

Le 24 octobre 2022,

Le Maire, Robert LUQUET

Pour le Maire empêché
L'Adjoint,

